

Napoléon fossoyeur ou continuateur exercices corrigés

Napoléon : continuateur ou fossoyeur de la Révolution ? — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Identifier les héritages et les ruptures

- Cet élément relève de la thèse du continuateur. Le Code civil de 1804 consolide l'égalité civile devant la loi, un principe majeur issu de la Révolution française, même s'il maintient aussi des inégalités, notamment entre hommes et femmes.
- Cet élément relève de la thèse du fossoyeur. En devenant empereur des Français en 1804, Napoléon installe un pouvoir personnel et héréditaire qui rompt avec une partie des idéaux républicains de la Révolution.
- Cet élément peut être rattaché à la thèse du continuateur, mais avec nuance. La centralisation administrative prolonge la volonté révolutionnaire d'unifier le territoire et de rendre l'État plus efficace ; cependant, elle renforce aussi le contrôle du pouvoir central.
- Cet élément relève de la thèse du fossoyeur. La surveillance de la presse et de l'opposition limite les libertés politiques et contredit l'idéal de liberté affirmé en 1789.

Exercice 2 — Mobiliser des connaissances précises

- Le Code civil peut faire de Napoléon un continuateur car il fixe dans la loi plusieurs acquis révolutionnaires : l'égalité civile des citoyens masculins devant la loi, la protection de la propriété privée et la fin des privilèges juridiques de l'Ancien Régime.
- Le régime napoléonien rompt avec l'idéal d'une souveraineté réellement partagée parce que le pouvoir se concentre progressivement entre les mains de Bonaparte, Premier consul puis empereur. Les assemblées disposent d'un rôle limité et l'opposition politique est contrôlée.
- La création des préfets sous le Consulat renforce l'État. Nommés par le pouvoir central, les préfets appliquent les décisions du gouvernement dans les départements, ce qui permet une administration plus efficace et un contrôle plus étroit du territoire.
- L'expression ne doit pas conduire à une réponse binaire car Napoléon conserve certains acquis révolutionnaires tout en supprimant ou en limitant d'autres. Il prolonge l'égalité civile et l'efficacité administrative, mais il réduit les libertés politiques et instaure un pouvoir personnel.

Exercice 3 — Analyser un document décrit

- Il s'agit d'une gravure représentant le sacre de Napoléon Ier en 1804. Le contexte est celui de la transformation du régime : après le Consulat, Napoléon devient empereur des Français, ce qui marque un renforcement du pouvoir personnel.
- Deux éléments montrent le retour d'un pouvoir personnel et monarchique : Napoléon porte un manteau impérial et se couronne empereur ; la cérémonie a lieu dans une cathédrale, en présence du pape et des dignitaires, ce qui rappelle les rituels monarchiques.
- Ce document soutient la thèse du fossoyeur car il montre Napoléon mettant en scène une autorité impériale, presque monarchique. Le sacre suggère une rupture avec l'idéal républicain d'un pouvoir exercé au nom de citoyens libres et politiquement actifs.
- Le document ne suffit pas à prouver un effacement total de l'héritage révolutionnaire, car l'Empire conserve aussi des acquis de la Révolution : égalité civile, fin des privilèges, carrières ouvertes au mérite et Code civil. Une image de sacre montre surtout la dimension autoritaire et symbolique du régime.

Exercice 4 — Rédiger une conclusion de dissertation

- Napoléon Bonaparte apparaît à la fois comme un continuateur de la Révolution par les acquis qu'il consolide et comme un fossoyeur par le pouvoir personnel qu'il instaure.
- Argument pour la thèse du continuateur : le Code civil de 1804 confirme l'égalité civile et la protection de la propriété. Argument pour la thèse du fossoyeur : l'Empire, la censure et le contrôle de l'opposition limitent fortement les libertés politiques.
- Napoléon Bonaparte ne peut être défini uniquement comme le continuateur ou le fossoyeur de la Révolution française. Il en prolonge des acquis essentiels, notamment l'égalité civile, la disparition des privilèges et la construction d'un État administratif efficace. Le Code civil de 1804 donne une forme durable à une partie de l'héritage de 1789. Cependant, le Consulat puis l'Empire concentrent le pouvoir entre les mains d'un seul homme, limitent les libertés politiques et surveillent l'opposition. Napoléon est donc un héritier sélectif de la Révolution : il en conserve l'ordre juridique et social, mais en affaiblit l'élan démocratique. Cette ambivalence explique que son rôle reste discuté par les historiens.